

PARENTS FORT-JOIE

- Avec la collaboration de l'Institut Liloo Bien-être, nous disposons d'un point de collecte de dosettes DOLCE GUSTO et spécial T (60 kg de recyclés).
- Nous avons récolté 418 euros de dons suite au projet « dessindecote ».
- Appel aux dons : pour la création au Printemps 2021 de la première bourse des « Fort-Joie Kids ».
Merci à Start'in Conduite pour le stockage des vêtements et aux futurs donateurs.



Venez nous rejoindre !

> Renseignements : parentsfortjoie@laposte.net

CRÈCHE COMMUNALE L'ÎLE AUX ENFANTS

A Briis-sous-Forges, la crèche parentale «L'Île aux enfants» accueille les enfants Forgeois au sein d'une structure où les parents, associés à une équipe de professionnelles, permettent aux enfants de s'éveiller et de grandir dans un environnement épanouissant et serein. Les journées sont rythmées par une multitude d'activités, aussi souvent que possible en plein air, le tout accompagné par un repas maison préparé chaque jour par notre cuisinière.

Les inscriptions pour septembre sont ouvertes.

> Contact : 01 64 90 15 10

MONDE EN MARGE MONDE EN MARCHÉ

L'objectif premier de l'association est de loger et d'accompagner des personnes, des familles chahutées par la vie. Mais le lien social, la communication, la chaleur humaine ont été quelque peu altérés par la distanciation imposée par la COVID. A nouveau cette année, le Carrefour des Solidarités nous a fait don de cadeaux pour les enfants. Cette année, pour respecter les règles sanitaires, nous avons dû nous résoudre à inviter les familles une par une dans notre local, au sein de la résidence. Cet instant convivial a permis de faire la joie des enfants.

La Mairie de Forges-les-Bains nous a également proposé d'offrir les cadeaux collectés avec l'opération « Boîtes de Noël ». C'est avec plaisir que nous avons offert ces cadeaux pour les adultes et enfants aux familles. Merci à tous les Forgeois pour leurs dons et à la Mairie pour ce geste qui prouve que la solidarité n'est pas un vain mot.

L'ACADEMIE DE MUSIQUE MODERNE

L.A.M.M. s'adapte à la crise et maintient la plus grande partie de ses cours. Tous les cours individuels, à de rares exceptions, sont assurés (à distance ou en présentiel).



Éveil musical et découverte instrumentale ont repris depuis le 15 décembre dernier. Si vous rêvez de pratiquer un instrument de musique ou de chanter, n'hésitez pas à vous inscrire ! À l'A.M.M. c'est toujours le moment. Nos professeurs se tiennent à votre disposition et seront ravis de partager leur passion en ces temps de morosité !

L'UTL ESSONNE DU « PAYS DE LIMOURS »

L'association aidée par la CCPL, les communes de Limours, Forges-les-Bains et par le théâtre de Bligny, est très « secouée » par les conditions sanitaires actuelles. Pour les 20 conférences prévues, le «présentiel» est abandonné depuis le 5 novembre 2020, d'où 3 conférences réalisées par visio et report des autres en saison prochaine. Aussi, pour pallier ces changements l'UTL-Essonne propose à ses adhérents, depuis le 3 novembre 2020, 2 visio-conférences chaque semaine. Les dates sont communiquées directement par mail aux adhérents.

> Renseignements : 06 72 70 76 51
antenne-pays-de-limours@utl-essonne.org
www.utl-essonne.org

Une adhésion en mi-année, à tarif réduit, reste possible.

TENNIS CLUB DE FORGES LES BAINS

L'Assemblée générale s'est tenue en visioconférence le 17 décembre et a permis d'établir un bilan de la saison 2020. L'arrêt des cours de mars à juin a été compensé par un avoir pour les réinscriptions. Depuis le nouvel arrêt des cours le 1er novembre, nous avons pu rattraper quatre semaines de cours pour les mineurs. Nous espérons une reprise des cours dès le 1er mars. Nous avons inscrit quatre équipes pour les championnats d'été qui se jouent habituellement en mai et juin. Nos projets pour ce premier semestre sont aussi d'obtenir la réfection des terrains extérieurs et la mise en place de 5 séances de «Tennis à l'école» pour 3 classes de l'école élémentaire.

> Contact : Sophie Dézard de Suzzoni
tcfororgeslesbains@gmail.com
<http://www.club.ftt.fr/tc.forges-les-bains>

PARTICIPEZ À LA VIE D'UN JARDIN AGROÉCOLOGIQUE !

Rejoignez l'association Incroyables Forgeois pour découvrir les techniques issues de l'agroécologie : travail du sol, plantations et suivi du potager. Ponctuellement, un expert en permaculture intervient au jardin ou lors d'exposés. A vos agendas : Samedi 6 mars, de 10h à 12h, RDV au jardin (parc des Thermes) pour un atelier semis en godet.

> Contact : incroyablesforgeois@gmail.com
www.facebook.com/IncroyablesForgeois
www.instagram.com/incroyables_forgeois

La petite FORGEOISE

Directeur de la publication : Séverine Martin
Réalisation : Service communication
Crédits photos : photothèque municipale, Freepik.
Tirage : 1900 exemplaires
Impression : CCPL

AGENDA

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 10 mars en salle du conseil à la mairie. L'horaire sera communiqué prochainement, en fonction des mesures sanitaires et des disponibilités des conseillers.

EXPOSITION/QUIZZ

Vivre en société, parlons-en !

A l'escapade culturelle jusqu'au 18 mars
Une expo-quiz abordant le thème de la vie en société (son organisation, les particularités de la société française, être ensemble et différents, un monde ouvert et la participation) à travers un jeu de questions - réponses.
> Public : Adolescents et jeunes adultes



PLUMES ET CIE

EXPOSITION INTERACTIVE pour

découvrir le monde des oiseaux

A l'escapade culturelle jusqu'au 1er avril
Entrez dans l'univers fabuleux des oiseaux ! Becs et couvées, oiseaux de malheur ou de paradis, technicité de l'œuf, vous serez incollable sur le peuple du ciel ! Cette exposition propose également des ateliers interactifs.
> Tout public à partir de 5 ans



OUVERTURE DE L'ESCAPE CULTURELLE :

Mercredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h30 et de 14h15 à 17h45
Samedi : de 10h à 12h30

Port du masque obligatoire.
Visite limitée à 10 personnes.
Renseignements au 09 61 63 74 30

OPÉRATION RAMASSAGE DES DÉCHETS avec le CMJ

Dimanche 21 mars à 15h
Départ au Parc des Thermes
Participez au nettoyage de printemps à Forges ! Cette année, le CMJ s'associe au CMJ de Fort-de-France pour nettoyer ensemble les chemins et forêts de nos communes respectives. Ouvert à tous. Les gants, le gilet jaune et les sacs poubelles seront fournis.

Renseignements au 09 61 63 74 30

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ

Samedi 1er mai de 10h à 18h
Centre socio culturel, salle Messidor
Présentation des associations qui oeuvrent pour la solidarité à Forges.

FOULÉE DES THERMES

Samedi 1er mai
Organisé par «Ouest Essonne»
> 3 parcours : enfant / 10km / 21 km
Plus d'informations à venir selon les conditions sanitaires.

> Ces événements sont susceptibles d'être annulés ou modifiés en fonction des mesures sanitaires.

La petite FORGEOISE

LETTRE
D'INFORMATION

FÉVRIER • MARS 2021 // FORGES-LES-BAINS.FR N° 01

Édito



Chères Forgeoises et chers Forgeois,

Certains d'entre vous s'interrogent sur la vaccination. La campagne de vaccination Covid-19 a débuté sur notre territoire le lundi 25 janvier au centre de vaccination de Limours. La CCPL a trouvé un local, recensé le matériel, le personnel soignant, l'État orchestrant la campagne de vaccination et gérant la distribution des doses vaccinales quasiment au jour le jour.

Les rendez-vous ont été pris d'assaut dès le lundi soir à l'ouverture sur Doctolib et beaucoup n'ont pas encore eu de rendez-vous. Il vous a été demandé de communiquer vos coordonnées à la mairie afin que nous établissions la liste des personnes de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner, liste communiquée au centre de vaccination de Limours pour évaluer le nombre de doses nécessaires et gérer le cas échéant la liste d'attente. De nouveaux créneaux seront bientôt disponibles en fonction des doses de vaccins qui seront allouées.

François Basile, adjoint au cadre de vie et vie des hameaux et du bourg, plusieurs élus et moi-même, nous avons rencontrés fin janvier et début février. Nous avons fait ensemble le tour de votre quartier, de votre hameau, avons échangé sur vos préoccupations et ce qui pourrait améliorer votre quotidien. Nous ne pouvons pas tout résoudre, ni immédiatement, mais j'ai été heureuse de voir que vous vous mobilisiez, que vous nous faisiez un retour très positif de ces premiers mois de mandat, un véritable encouragement pour toute l'équipe. Je tenais à vous remercier car grâce à cela nous puissions l'énergie pour faire ensemble Forges qui vous corresponde.

Nos échanges ont fait l'objet d'un compte-rendu en bureau municipal, un plan d'action priorisé est en cours de construction, vous serez informés de son avancement. Vous avez pu le constater, je me rends disponible en mairie et sur rendez-vous comme François Basile ainsi que l'ensemble des adjoints et délégués.

La période reste compliquée, mais la vie municipale continue coûte que coûte. Ayons toujours la volonté d'avancer, continuons à écouter et accompagner ceux d'entre nous qui en ont besoin.

Bien à vous.

Séverine Martin

À la une

VACCINATION COVID-19

Calendrier prévisionnel de vaccination

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement avec une priorité donnée depuis le 27 décembre 2020 aux publics les plus vulnérables au virus et aux personnes les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

Les personnes qui peuvent être vaccinées depuis le 27 décembre :

- les personnes âgées en établissements ;
- les personnels qui travaillent dans ces établissements lorsqu'ils sont à risque ;
- les professionnels des secteurs de la santé (y compris libéraux) et du médico-social, les pompiers et les aides à domicile ;
- les personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés et leurs personnels âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités ;
- les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile ;
- les patients vulnérables à très haut risque (sur prescription médicale).

À compter du 19 février 2021 :

La vaccination est ouverte aux personnes à risques de 50 à 64 ans inclus, comme par exemple le diabète ou l'obésité, qui peuvent être vaccinées dans leurs structures de soins, notamment à l'hôpital. Depuis le 25 février, ces personnes peuvent se faire vacciner directement chez un médecin de ville.

Entre fin mars et la mi-avril, au regard de l'approvisionnement en vaccins, la vaccination sera ouverte aux personnes ayant entre 65 et 74 ans inclus. Enfin, la cible sera élargie aux autres tranches de la population majeure. Le Gouvernement ambitionne de proposer la vaccination à tous les Français adultes d'ici la fin de l'été.

Où et comment prendre rendez-vous pour sa vaccination ?

Les personnes volontaires et éligibles à la vaccination doivent impérativement prendre rendez-vous sur internet depuis le site www.sante.fr.

Depuis ce site, vous pourrez :

- > retrouver les centres à proximité de chez vous
 - > prendre un rendez-vous directement en ligne
 - > contacter directement le centre dans lequel vous souhaitez vous faire vacciner
- Un numéro vert national : 0800 009 110 (7/7j de 06h à 22h) est également disponible pour bénéficier d'une aide à la prise de rendez-vous. Vous pouvez aussi vous tourner vers vos interlocuteurs habituels : médecin traitant, pharmacien, mairie, pour vous accompagner dans la prise de rendez-vous.

MARCHÉ DE LA SAINT-VALENTIN

La commune a organisé samedi 13 février un marché spécial à l'occasion de la Saint-Valentin. Un moment convivial et chaleureux sous un beau soleil !



RETOUR SUR LES RÉUNIONS DE QUARTIERS

Comme évoqué dans l'édito, plusieurs réunions de quartier ont eu lieu en janvier et février. Les comptes-rendus de ces réunions seront envoyés aux représentants des quartiers et affichés sur les panneaux municipaux de chaque quartier concerné. Ils seront également disponibles à la consultation sur demande auprès de l'accueil de la mairie.

MICRO-COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Vous avez peut-être constaté des micro-coupures d'électricité depuis plusieurs mois. En effet, mi-novembre, un incendie a détruit une armoire de distribution électrique aux Ulis ainsi que des câbles (en souterrain) privant d'électricité pendant presque une journée environ 40 000 usagers. Enedis fait le maximum mais les réparations vont mettre plusieurs mois. En attendant, Forges est relié à un réseau annexe. C'est un peu comme si notre électricité prenait des départementales au lieu de l'autoroute !

CARREFOUR DES SOLIDARITÉS

Information COVID

L'association reprend la réception des dons sur rendez-vous, les mardis et vendredis de 9h à 16h. Pour prendre rendez-vous : 01 64 91 26 38. La braderie reste fermée pour la vente au public.

DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR

Le SIREDOM propose de fournir des composteurs aux 37 communes du Pays de Limours. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un composteur à des conditions préférentielles.
 + Contactez la mairie pour faire votre demande au 01 64 91 03 29 ou par mail mairie@forges-les-bains.fr



NOUVEAU : LA MOUETTE EN MARINIÈRE EN CLICK & COLLECT

Découvrez les produits accessibles en «Click & Collect» au salon Créatif Coiffure de Forges. Vous pouvez désormais récupérer vos commandes 48h après l'achat.



+ En savoir plus : la-mouette-en-mariniere.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le service scolaire enregistre les préinscriptions des enfants nés en 2018 ou entrant pour la première fois à l'école de Forges-les-Bains. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 avril 2021***

Afin d'inscrire votre ou vos enfant(s) pour la rentrée scolaire 2021-2022, envoyez un mail à periscolaire@forges-les-bains.fr en indiquant les informations suivantes :

- Nom, prénom des parents
- Téléphone
- Adresse mail
- Adresse postale
- > Nom et prénom de l'enfant
- > Date de naissance de l'enfant
- > Niveau de classe en septembre 2021

Une fiche d'inscription et la liste des pièces à fournir vous seront ensuite transmises pour compléter l'inscription.



+ Pour en savoir plus, contactez le service périscolaire au 01 64 91 30 07.

* Les inscriptions scolaires sont possibles tout au long de l'année (en cas d'emménagement notamment). La période d'inscription scolaire est indispensable pour recenser les nouveaux élèves qui seront scolarisés sur la ville à la rentrée scolaire et anticiper ainsi le personnel d'encadrement nécessaire.

COVID-19 : RAPPEL DES NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Dans le cadre des nouvelles directives gouvernementales et de l'évolution de la crise sanitaire, les horaires de la mairie s'adaptent : **depuis le 5 février, l'accueil de la mairie est fermé au public le mercredi matin et le vendredi matin, jusqu'à nouvel ordre.** Pour le service urbanisme, l'accueil du public est assuré sur rendez-vous au 01 64 91 03 29.

HORAIRES :

- Lundi : 8h30 - 12h
- Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
- Mercredi : 13h30 - 18h
- Jeudi : 8h30 - 12h
- Vendredi : 13h30 - 18h
- Samedi : 9h-12h

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

La municipalité met en place un plan communal de sauvegarde (PCS), afin de pouvoir faire face et gérer, dans les meilleures conditions possibles, toute situation de risques importants, qu'ils soient naturels (tempête, inondation, tremblement de terre), sanitaires ou technologiques.

Dans le cadre de ce plan, la commune souhaite répertorier les personnes bénévoles. Professions médicales, personnes parlant une langue étrangère ou interprétariat, responsables d'association ou toute autre personne susceptible d'apporter son aide à notre communauté, n'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes volontaire.

+ Envoyez un mail à mairie@forges-les-bains.fr en indiquant vos coordonnées (nom, prénom, téléphone) ainsi que votre domaine de compétence. Plus d'infos à venir dans le prochain Petit Forgeois.

NOUVEAU : L'ACTU EN INSTANTANÉ SUR VOTRE TÉLÉPHONE à partir du 1^{er} mars

Suivez l'actualité de Forges-les-Bains en temps réel avec l'application ILLIWAP !

L'application vous permet de signaler à la mairie les problèmes ou dysfonctionnements dont vous seriez témoin sur la commune, qu'il s'agisse d'une décharge sauvage, une chaussée déformée, d'un nid de poule, du mobilier urbain détérioré ou encore un animal errant. Elle vous permet aussi de recevoir toute l'actualité et les messages d'information de la mairie sur votre téléphone.

Pour cela, téléchargez l'application gratuite sur Google Play ou Apple Store et recherchez la station «Forges-les-Bains».



+ Plus de renseignements : consultez la notice jointe à la lettre d'information ou contactez le service communication de la mairie.

> Besoin d'aide pour télécharger l'application ? Nathalie et Quentin à l'Escapade culturelle se tiennent à votre disposition pour vous accompagner. Sur rendez-vous au 09 61 63 74 30.

BIBLIOSUD : UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE GRATUITE

Découvrez la bibliothèque en ligne de la médiathèque départementale de l'Essonne !

Retrouvez gratuitement, 24h/24, 7j/7, des livres, des outils de formation de soutien scolaire ou encore de la musique.

Accessible sur tablette, ordinateur ou smartphone, cette plateforme offre de nombreux outils pour petits et grands. Elle est accessible gratuitement aux habitants du Sud Essonne.

> Pour vous inscrire, connectez-vous sur le site internet de Bibliosud : <https://bibliosud.essonne.fr/bibliosud/register.aspx>

+ Pour plus de renseignements, contactez l'escapade culturelle au 09 61 63 74 30.



COVID-19 : prendre soin de sa santé mentale pendant l'épidémie



L'épidémie liée au coronavirus, le confinement et le couvre-feu ont un impact sur notre vie quotidienne, notre santé physique et mentale.

Comment gérer sa santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19 ?

Des dispositifs de soutien régionaux et nationaux sont mis en place pour aider les personnes qui en ressentent le besoin à surmonter leurs difficultés.

Quelques conseils pour prendre soin de soi :

- restez en lien et parlez avec votre entourage,
- aidez ceux qui en ont besoin,
- n'écoutez pas les informations toute la journée,
- si vous devez rester chez vous, organisez vos journées et si vous le pouvez, sortez vous balader,
- limitez la consommation d'alcool et de tabac,
- prenez soin de votre santé,
- si vous êtes angoissé, si vous avez des difficultés avec vos enfants ou votre entourage, parlez-en autour de vous.

- > Le numéro vert national disponible 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
- > La plateforme «Croix-Rouge écoute» disponible de 8h à 20h et 7j/7 : 0 800 858 858

En cas de besoin, ces deux dispositifs vous orienteront utilement vers une prise en charge médico-psychologique adaptée.

+ Consultez la liste des services d'aides : santepubliquefrance.fr/coronavirus/sante-mentale

LES BOÎTES À LIVRES

À Forges les Bains, une étagère abritée et quatre boîtes à livres sont désormais disponibles.

A l'étagère abritée sous l'abribus d'Arduillères, aux deux boîtes du hameau de Malassis (allée des Marronniers et rue de la Gloriette) et à celle du bourg (maison médicale), est venue s'ajouter une nouvelle boîte confectionnée par Bruno et Pascal, les agents du service technique : elle est installée entre les rues Hector Berlioz et Maurice Ravel.

L'objectif de ces boîtes est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, de partager un livre qui vous plaît et ainsi de favoriser l'accès à la lecture. C'est aussi l'occasion de valoriser les échanges non marchands, le recyclage et de créer du lien social.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Déposez vos livres dans l'une des boîtes pour que de nouveaux lecteurs en profitent, vous êtes libre d'en prendre aussi. Pensez simplement à donner des livres propres et en bon état.



LE SERVICE EMPLOI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS

Le service emploi de la CCPL œuvre au quotidien pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

Le service travaille en étroite collaboration avec les partenaires locaux comme Pôle emploi, la Maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation (MEIF), la Mission Locale des 3 Vallées (ML3V), la Caf de l'Essonne et les CCAS des communes du territoire.

Échanger sur vos besoins et vos projets

Vous avez des questions sur les métiers, les formations, les aides et financements, les lieux et outils d'information ? Les conseillers en insertion professionnelle accompagnent les demandeurs d'emploi dans la concrétisation de leur projet professionnel, de mobilité ou de création d'entreprise. Ils apportent des conseils personnalisés et adaptés à chaque profil.

Pour prendre rendez-vous :

- > 01 64 90 80 81 - emploi@cc-paysdelimours.fr
- > Siège de la CCPL à Briis-sous-Forges
- > Offres d'emploi : <https://www.cc-paysdelimours.fr/offres-emploi>



En cette période difficile, tous solidaires !

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Forges-les-Bains apporte une aide aux personnes isolées et aux familles précaires de la commune. L'épidémie de Covid et ses conséquences ont accru le nombre de personnes qui ont besoin de secours et le budget du CCAS est intensément sollicité.

Savez-vous qu'un don au CCAS est assorti d'un avantage fiscal, comme pour les associations reconnues d'intérêt public ? Cet avantage est de 66% de votre don. Autrement dit, un don de 50 € ne vous coûte réellement que 17 €, le solde vient diminuer votre impôt sur le revenu quelle que soit votre tranche marginale d'imposition, si vous êtes imposable.

Votre don aura une utilisation entièrement locale : l'aide du CCAS de Forges est destinée aux Forgeois en situation difficile. Aussi, si vous souhaitez soutenir les personnes de votre village, n'hésitez pas à faire un don et à l'adresser en mairie. Un reçu fiscal vous sera adressé en temps utile.

+ Renseignements au 01 64 91 03 29 - mairie@forges-les-bains.fr



UN DON AU CCAS